Département de la Charente-Maritime

> VILLE de ROYAN

> > OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Mai 1962

MAJER DEROYAN 17 MAI 1962 Nº

Le 8 Mai mil neuf cent soixante deux, à 20 h 30 le Conseil Public d'Orientation Scymonicipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire laire et professionnell de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, de la Charente-Maritim Maire, d'après convocations faites le 3 Mai 1962.

62031

Etaient présents: MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, GALLAND, BUJARD, GACHET, NARTEAU, Melle FOUCHE, MM. REIX, BERLAND, FONTANILLE, MASSE, FLAHAUT, LAMOUCHE, MONGRAND, BISCAYE, GUILLAUD POUGET, MOUCHOT, ETCHEBER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par lettre en date du 28 Mars, M. le Préfet de la Charente-Meritime demande à la ville de bien vouloir, comme les années précédentes, accorder une subvention à titre de participation aux frais de fonctionnement du Centre Public d'Orientation scolaire et professionnelle.

Le Conseil Municipal

Vu la lettre de M. le Fréfet de la Charente-Maritime Vu l'avie de la Commission des Finances en date du 7 Mai 1962

décide

- d'attribuer une subvention de 250 NF au CentrePublic d'Orientation scolaire et professionnelle, à titre de participation de la ville de Royan dans les frais de fonctionnement du centre pour l'année 1962.

- que la dépense sera mandatée sur le chapitre * Dépenses Imprévues * du budget 1962.

Pait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits

APPROUVE house the special of the sp

Sous-Préfat

Pr le Maire Adjoint Délégué.

notice



AW/LH

Finances

Le Maire de ROYAN

à Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime 4° Division - 2° Bureau

s/c de Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT S/MER

CBJET : Centre public d'orientation scolaire et professionnelle de la Charente-Maritime

REF : v/lettre du 28 Mars 1962

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune subvention pour le Centre d'Orientation Professionnelle de la Charente-Maritime n'a été inscrite au budget.

La Commission des finances, lors de sa prochaine réunion fera des propositions qui seront présentées au Conseil Municipal et je ne doute pas du'un accueil favorable sera réservé.

> Pour le Maire L'Adjoint Délégué,

> > M. MATRAS